

L'étrange récit de l'exécution à Grenoble du pasteur Jacques Roger

par Georges Salamand

Après le véritable séisme que provoqua, ici, la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, vidant la province d'une grande partie de ses forces vives et réactivant les haines religieuses et les exactions des gens de guerre envers les protestants, la mort de LOUIS XIV et le gouvernement du régent PHILIPPE d'ORLÉANS, plutôt tolérant, laissaient espérer des jours meilleurs pour nos compatriotes de la RPR (religion prétendue réformée), comme semblait l'admettre l'intendant FONTANIEU : « *Le quart des populations du Dauphiné reste entêté dans ses erreurs. Cependant, les protestants sont tranquilles* ». Hélas, la disparition du cardinal DUBOIS et l'arrivée aux affaires du duc de BOURBON, poussant le jeune monarque à signer le calamiteux édit du 14 mai 1724, réactivant toutes les dispositions indignes prises par le feu roi : condamnations à mort pour les prédicants – condamnations aux galères à vie pour avoir assisté aux prêches – sacrements imposés, exactions, etc. rallument les feux des persécutions. La chasse sans pitié « *aux prédicants de la RPR* » est ouverte avec l'aide de certains membres intolérants du bas clergé et de quelques traîtres et renégats alléchés par les récompenses.

En 1745, deux ministres réformés seront condamnés à mort sur ordre du Parlement de Grenoble. Le premier, Louis RANC, sera exécuté par pendaison, à Die, et sa tête,

Samuel Bastide : « L'arrestation du pasteur Roger », musée du Désert – Anduze.



Brueghel l'Ancien : « La prédication de Jean-Baptiste ».

coupée, exposée sur un poteau à Livron. Quant au second, le pasteur septuagénaire Jacques ROGER, dénoncé et arrêté le 29 avril à Sainte-Croix, en Diois, il sera enfermé au donjon de Crest puis transféré à Grenoble quelques semaines plus tard. Né en Languedoc en 1675, Jacques ROGER, fabricant de bas, part pour la Suisse en 1696, avant de revenir prêcher la Réforme en Dauphiné, en particulier dans le val de Drôme et en Trièves. Reparti au Wurtemberg en 1711 et devenu pasteur en 1715, il est de retour peu après dans nos montagnes où il exercera sa charge trente ans durant. Condamné à mort par le Parlement de Grenoble, le 22 mai 1745, pour « *avoir fait les fonctions de prédicant dans diverses assemblées de religionnaires en divers lieux de la province* », Jacques ROGER sera exécuté par pendaison le même jour.

Précieux témoin

Grâce à l'érudit grenoblois Gustave VALLIER (*) un curieux document relatant le martyr du pasteur « ROUGES » (sic), parvenu jusqu'à nous par les soins du pasteur grenoblois Jean-Marceau FERMAUD, sera publié au XIX^e siècle. Dû à un paysan « illettré » de Chateaudouble, témoin de l'exécution, son orthographe est très révélatrice des efforts que pouvait faire en ce temps un homme soucieux d'écrire, malgré tout, l'histoire « à bout portant » : « *Monsieur ROUGES, minitre du saint Evangile de Nôtre Seigneur Jéseus*

*Chirst, a été jeugé le viengt deux du moy de May mille sept cent quereante ciennq à onze heure du matin, et peandu seur la place de la Grennaite à queatre heure à pres midy... Un cear d'heure a pres se préseantat à lui deux Jeseuitre qui vinrent pour le salue et lui dirent de peanser à lui meme et à la mort que lon luy allet faire subir. Il les remersiat leur disant qu'ils y auet longtemps qu'il désirete de signer le saint Eveangile de sont seang. La grace que je vous demeande, leur dit cest messieur de me laisser aller tranquille peandeat le peu de temps que jeay à vivre pour prier mon dieu sans que personne ne mincommode. Cela lui fut âcordes... Monsieur le concierge lui voulut donnes dun vins; il ne voulut qun veaire deaux et luy dit quils alloit boire du vins nouveaux aux Royeauce de son pere... Le bourreaux vint et pour lors lon le fit desseandre deans la cour pour luy maitre la corde au col... Etant arrive aux supplice, il se mit à genoux et fit tout bas sa priere ayant toujours les yeux frais sur la potence. Sela et fait, il monta joyeux à l'échayle... Il ne fut pas plut tot jeté de l'échayle quil mourut comme un poulet... ». Jeté du pont de Pierre, le corps de M. ROGER restera trois jours dans l'eau, sur une gravière. Et le témoin, modeste, de conclure : « *Cest, messieur, tout ce que je puis vous en ecriere save-ment* ».*

(*) Gustave VALLIER : « *Relation de l'exécution à mort d'un ministre protestant* » in *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*.